

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 03/25

Compte-rendu n° 03/25 du 05.05.2025

Participants : J-L. Chéron, F. Marty, A. Tournier, C. Malavergne, M. Bournazeaud, A. Petit, S. Delerive, E. Pichon, N. Montet, M. Faure, F. Larzinière, A. Sarlandie, C. Catard, A. Valet-Narjou, D. Fargeot, S. Olthoff, K. Cario, J-M. Lot, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Inspection de la cuisine scolaire,
Gaspillage alimentaire,
Circulation route de Beausoleil,
Nouveau plan de la commune,
Gendarmerie,
DETR 2025,
Départ d'un agent,
Journée de sensibilisation à la fibromyalgie,
Date du prochain **conseil municipal**,
SMD3,
Panneaux photovoltaïques sur le restaurant scolaire,
Aménagement de l'agrandissement du cimetière,
Amélia,
Avenants au marché de construction du restaurant scolaire-cuisine-légumerie,
Ligne de trésorerie,
Limitation à 40 % de l'exonération de la taxe foncière.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

Jeudi 08 mai : férié et pont pour les agents le vendredi 09,
Jeudi 08 mai, rassemblement à 10 h 30 : cérémonie au monument aux morts,
Samedi 10 mai après-midi : deux parrainages républicains et un mariage,
Lundi 12 mai : journée mondiale de la fibromyalgie : éclairage en bleu de la façade de la bibliothèque,
Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 mai : fête du village,
Lundi 19 mai, 18 h : CCAS,
Lundi 19 mai, 18 h 15 : commission environnement,
Mardi 20 mai, salle du conseil, 17 h : conférence de presse salon du livre puis AG Livre en fête,
Jeudi 22 mai, 14 h : réunion maraîchage,
Jeudi 22 mai, 20 h, SdF : théâtre « Single » par la compagnie « La sœur de Shakespeare »
Vendredi 23 mai, salle du conseil, 18 h 30 : réunion jumelage,
Samedi 24 mai, départ (17 h 30) et arrivée aux Sermonces : GP Nature Trail
Lundi 26 mai, 10 h 30 : Commission d'appel d'offres,
Lundi 26 mai : conseil municipal,
28 mai au 01 juin : CL absent,
Lundi 02 juin, SdF, 20 h : réunion des associations,
Mardi 03 juin, 17 h 30, SdF : conseil d'école.

Inspection de la cuisine scolaire : il y a eu, le 21 mars un contrôle inopiné de notre cuisine par un inspecteur de la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la protection des Populations.). Le niveau d'hygiène a été déclaré « TRES SATISFAISANT et publié comme tel sur le site « Alim'confiance ».

Gaspillage alimentaire : sur l'année « civile » 2024, ce gaspillage a été de 73 g/jour/enfant. 89 % des élèves ont mangé à la cantine, 26 % ont fréquenté l'ALSH.

Circulation route de Beausoleil :

Un comptage a été réalisé du 10 au 27 mars.

Période	Débit moyen/jour ouvré	Vitesse moyenne	Vitesse moyenne : Bourg → la Grange	Vitesse moyenne : La Grange → Bourg
10-27 mars 2025	5 263	51	54	49
15-28 juin 2023 (Avant début travaux)	5 585	60	60	61
17/11→08/12/21	5 544	56	55	56

Nouveau plan de la commune : les nouveaux plans (avec les noms des nouvelles voies) viennent d'être livrés.

Gendarmerie : les gendarmes nous ont communiqué quelques « chiffres bilan » pour 2024 : 2 540 heures de présence sur la commune (2 957 en 2023), 104 interventions (108 en 2023) et 12 cambriolages (comme en 2023).

DETR 2025 : la subvention de l'Etat pour 2025 concernant la tranche 2 de la construction du restaurant scolaire-cuisine-légumerie devrait être (nous attendons la notification) de 312 365, 2 5€. Elle était de 279 556 € en 2024 et nous avons sollicité 400 000 €.

Départ d'un agent : dans le cadre d'une rupture conventionnelle, un agent devait quitter notre collectivité. L'indemnité spécifique de rupture conventionnelle (SRC) serait de 12 000 €. Celle-ci doit être comprise entre 4 769, 17 € et 19 076, 67 €.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

Journée de sensibilisation à la fibromyalgie : l'association fibromyalgie.fr nous a contacté : le 12 mai est la journée mondiale de sensibilisation à cette maladie. L'action proposée est d'illuminer ou décorer un monument emblématique de la commune en bleu. C. Lecomte a proposé que ce soit la façade de la bibliothèque.

Date du prochain conseil municipal : la date du **lundi 26 mai** à 20 h 30 (en place de la réunion de secteur société) est retenue. Secrétaire : C. Malavergne, sinon Sophie Olthoff, sinon Alain Petit.

SMD3 : le SMD3 nous propose d'installer sur Champcevinel des bornes avec des trappes de 30 litres (au lieu de 60) en trois endroits : rue de la Paix, chemin de Jacquou et route de Borie Petit. Pour le même tarif (213, 69 € pour une personne en 2025), le nombre d'ouvertures possibles ne serait donc plus de 16 mais de 32. Un certain nombre de questions se posent et les élus souhaitent rencontrer le responsable du SMD3 avant de prendre une décision.

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Panneaux photovoltaïques sur le restaurant scolaire : un devis à 67 455, 83 € HT (80 646, 52 TTC) est proposé.

Aménagement de l'agrandissement du cimetière : à notre demande, l'ATD a fait une étude de faisabilité. L'agence distingue une partie haute (pouvant accueillir 75-80 concessions) et une partie basse, pentue, qui

nécessite un chemin « serpentueux » pour permettre le cheminement des PMR, accessible par un accès PMR créé depuis le parking du stade. Le coût des travaux est estimé à 180 000 € HT.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Porte Toscane : il nous faut donner un nom au rond-point (haricot) route de Beausoleil. Il est proposé d'officialiser celui déjà utilisé, à savoir « Poste Toscane ».

Amélia : nous devrions avoir à voter trois subventions, toutes de 1 000 €.

Avenants au marché de construction du restaurant scolaire-cuisine-légumerie : la commission d'appel d'offres se sera réunie le lundi matin amont du conseil municipal.

Ligne de trésorerie : il va nous falloir « allonger » notre ligne de trésorerie. Cela semble possible à hauteur de 155 000 €.

Limitation à 40 % de l'exonération de la taxe foncière : les constructions nouvelles bénéficient de droit de l'exonération de la taxe foncière pendant 2 ans. Les communes peuvent revenir sur cette exonération et la limiter à seulement 40% (la base est donc imposée à 60 %). C'est ce que propose C. Lecomte. Pour cela, il faut délibérer avant le 1^{er} octobre 2025.

Cette proposition semble loin de faire l'unanimité, ne serait-ce que les personnes qui font actuellement construire n'ont pas prévu cet impôt. Il semble plus opportun de reporter cette proposition d'un an, elle s'appliquerait alors pour les années 2027-2028.